



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Renforcement et accélération de la coopération européenne face aux incendies

Question écrite n° 12616

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la solidarité européenne pour faire face aux incendies. L'accélération du réchauffement climatique met au défi les États européens. Les incendies d'ampleur survenus en Grèce l'été 2023 relancent la question de la rapidité de la réponse européenne face aux catastrophes naturelles et notamment aux incendies. En 2001, la Commission européenne a mis en place un mécanisme de protection civile pour renforcer la coopération en matière de protection civile entre les États de l'Union européenne, pour améliorer la réaction aux catastrophes. La réserve de capacité européennes « rescEU » est fortement dotée en matériel d'intervention, notamment en matière de lutte contre les incendies. Ce dispositif à succès pourrait néanmoins être amélioré afin d'accélérer la réaction commune et intervenir plus rapidement, avant que l'État faisant face à une catastrophe ne soit démuni et qu'un temps précieux n'ait été perdu. Face aux questions de souveraineté, la priorité doit être donnée à la lutte commune contre la destruction du patrimoine naturel commun. Il lui demande alors quel mécanisme la France pourrait porter à l'échelle communautaire pour revoir les critères de déclenchement de ce mécanisme de coopération afin d'accélérer et renforcer l'intervention internationale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12616

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 octobre 2023](#), page 9630

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)